

Démarrage des réunions de consultation entre le Gouvernement et les représentants de la société civile

autour des négociations entre la Tunisie et l'UE sur l'ALECA

Tunis, Vendredi 13 avril 2016

Les consultations entre le Gouvernement et la société civile portant sur le processus de la mise en œuvre du projet d'Accord du Libre Echange Complet et Approfondi, ALECA, démarrent plutôt sous de bons auspices. L'atelier de travail organisé mercredi 13 Avril 2016 aux Berges du Lac sous la présidence de MM. Kamel Jendoubi, Ministre des Relations avec les Instances Constitutionnelles, la Société Civile et les Droits de l'Homme et Ridha Ben Mosbah, Conseiller auprès du Chef du Gouvernement chargé des Affaires Economiques et d'un grand nombre de représentants de la société civile, le premier du genre entre les deux parties prenantes de l'ALECA, le Gouvernement et la Société civile, a permis de dissiper certaines zones d'ombre.

Le message principal que le Gouvernement a voulu transmettre à la société civile est que les négociations entre la Tunisie et l'Union européenne ne font que commencer et que la société civile est appelée à faire entendre sa voix et transmettre ses points de vue et ses préoccupations à travers le choix de ses représentants dans les différentes commissions sectorielles, prévues dans le cadre des négociations. De la sorte, la société civile peut coordonner ses interventions avec la commission parlementaire créée à cet effet tout en participant à consolider le travail du Gouvernement. Ainsi, le premier round des négociations, prévu à Tunis du 18 au 21 Avril 2016, est-il destiné à procéder uniquement à une lecture approfondie et partagée avec l'Union européenne de son projet d'Accord. « L'organisation de cet atelier est la preuve qu'une nouvelle gouvernance de nos relations avec l'UE ,ou même du travail du Gouvernement en général, est en train de s'enraciner avec la participation de la société civile » a précisé M. Jendoubi qui a ajouté que « le Gouvernement prendra en considération les avis des experts et des universitaires qui déposent des études et des propositions dans ce cadre ». « La gouvernance suivie et la structuration mise sur pied pour mener à bien les négociations sur l'ALECA tranchent nettement avec toutes les manifestations de l'approche dictatoriale unilatérale suivie auparavant en Tunisie dans tous les domaines » a précisé M. Ben Mosbah.

Or, l'aménagement des espaces de dialogue avec la société civile et de concertations avec ses représentants prévoient d'autres mécanismes, en plus de ces ateliers et réunions de travail. Ainsi, un site web collaboratif (NDLR : ci site ci) et ouvert à la société civile est-il lancé.

Deux présentations sur le dispositif et le site web dédiés à ce processus de négociation ont été faites

Les débats instaurés dans le cadre de ce premier atelier ont ainsi permis de dégager certains points de vue exprimés par certains universitaires, des anciens diplomates, des représentants d'associations professionnelles et de consommateurs ayant participé à cet atelier. Les idées exprimées concernent :

- La nécessité de dresser un bilan de l'Accord d'Association de 1995 et de réaliser une étude d'impact de l'ALECA (NDLR : ces études sont en cours et seront prochainement publiées),
- L'organisation d'une consultation réelle et de suivi avec la société civile, y compris à travers la création des structures thématiques pour les représentants de la société civile,
- L'opportunité de considérer l'environnement politique spécifique de la Tunisie et ce en essayant de dépasser le caractère commercial de l'Accord pour qu'il soit à caractère économique,
- La nécessité de négocier un nouvel accord devant gérer la migration, l'octroi des visas, la facilitation des procédures douanières concernant les produits tunisiens et les services.